Sentier de découverte du Castor de l'Ile du Beurre

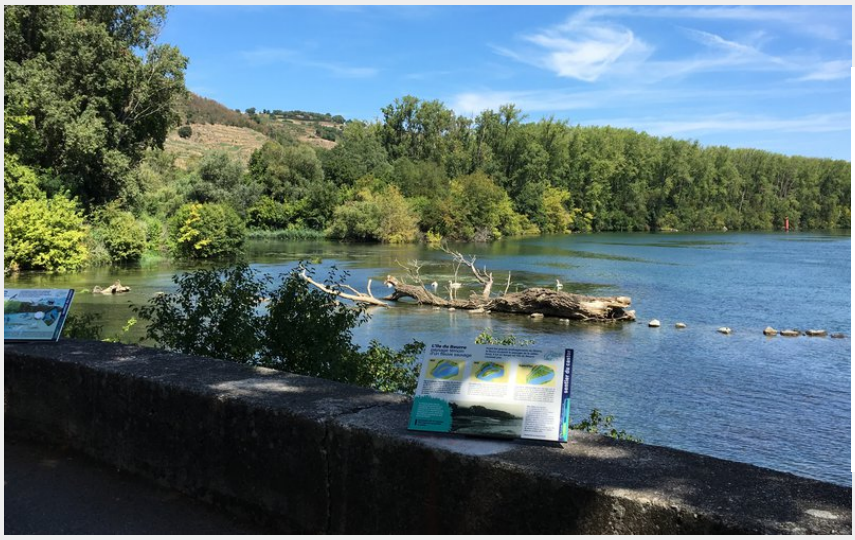

Pupitres bord du Rhône (Ile du Beurre)

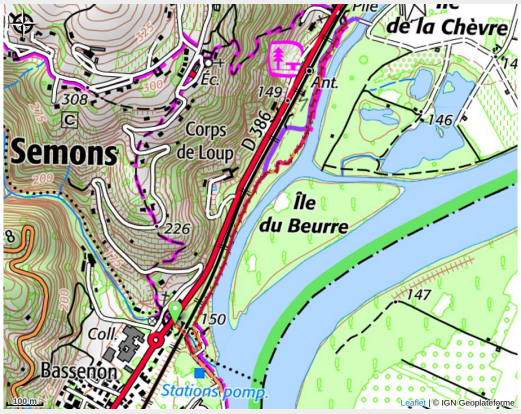

Laissez vous guider en suivant le Sentier du Castor, pour déceler les facettes colorées du Rhône et des lônes de l’île du Beurre et l’île de la Chèvre. Des panneaux et du mobilier ludique sont là pour vous présenter la faune et la flore particulière et discrète, de cette forêt alluviale préservée et gérée durablement par le Centre d’observation de la nature. Ouvrez grands vos yeux et vos oreilles !

Infos pratiques

Pratique : Sentier d'interprétation

Durée : 1 h 30

Longueur : 2.8 km

Dénivelé positif : 10 m

Difficulté : Très facile

Itinéraire

Départ : Tupin et Semons, parking le rond-point du collège du Bassenon D 386
Arrivée : Tupin et Semons, parking le rond-point du collège du Bassenon D 386
Balisage : Pédestre communal

Profil altimétrique

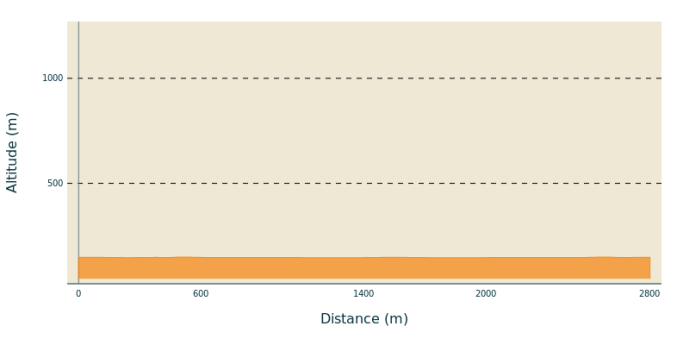

Altitude min 146 m Altitude max 149 m

Au départ du parking d’accès au site du Centre d’observation de la nature de l’île du Beurre, sur la RD 386 au niveau du collège du Bassenon, à Condrieu.
Prendre la direction de l'ile du Beurre par la laison ViaRhona® qui passe dessous la voie férrée.
Avant de rentrer sur le site naturel (protégé) par la passerelle sur la rivière Bassenon, vous pouvez vous avancer tout droit voir la vue sur le Rhône au niveau de la digue de Condrieu, puis retourner sur vos pas en reprenant la véloroute ViaRhona® en direction du nord.

Possibilité de visiter la maison d’accueil aux horaires d’ouverture (fermé pour travaux jusqu'en 2024) et de rentrer dans les cabanes d’observation en accès libre.
Suivre le balisage piéton, le sentier ombragé longe la « lône », c’est à dire le bras du Rhône qui entoure l’île au Beurre.
Demi-tour au niveau de la passerelle qui mène à l’Île de la Chèvre.

Variante : Montée dans le coteau viticole jusqu’au belvédère de l’église de Semons.
Suivre le balisage marron et blanc Tour du parc du Pilat qui passe dessous la voie férrée et la RD 386. Ensuite le chemin est abrupte.

Sur votre chemin...

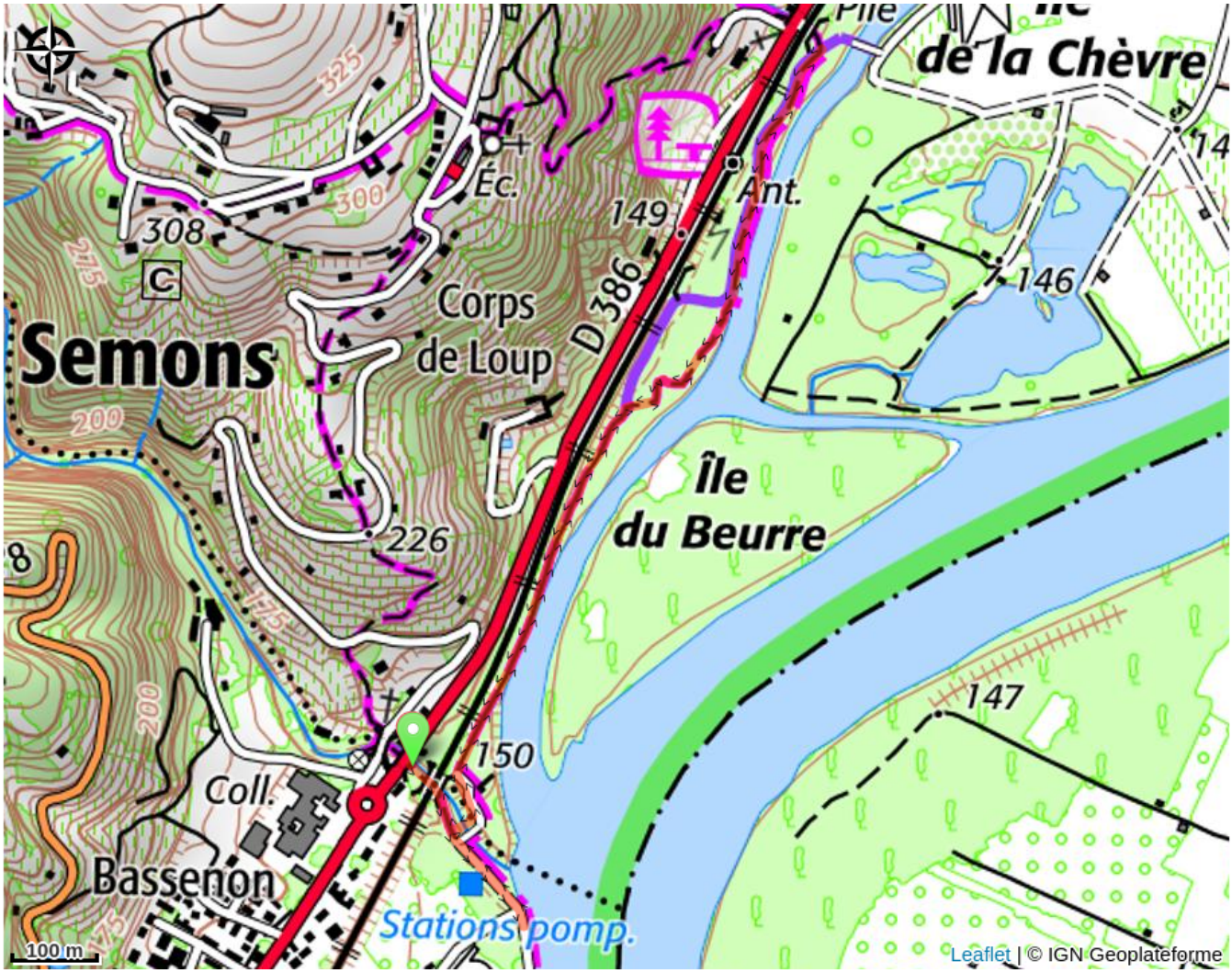

Toutes les infos pratiques

⚠ Recommandations

ATTENTION, pour les randonnées en bordure du Rhône, informez-vous avant votre départ sur **les risques de crues** :
· Auprès de la mairie : 04.74.56.04.10
En se connectant sur **www.vigicrues.gouv.fr** ou www.inforhone.fr
www.inforhone.fr
Parcours en zone d'expansion de crues, naturelles et bénéfiques pour la forêt alluviale.

Chacun est responsable de sa sécurité. Par conséquent, les randonnées se font sous votre propre responsabilité. Restez sur les sentiers balisés pour préserver les espaces fragiles.

Quelques recommandations d'usage :
Consultez la météo avant chaque départ
Certains itinéraires traversent des routes à forte circulation : Soyez prudent
Gardez les chiens en laisse
N'allumez pas de feu
Remportez vos détritus
Contemplez les fleurs, ne les cueillez pas.

Les morsures de tiques peuvent entraîner de graves maladies ; en prévention : porter des vêtements couvrants, utiliser des répulsifs, s'examiner au retour, retirer les tiques à l'aide d'un crochet à tiques sans rien appliquer dessus, consulter en cas de rougeurs apparentes, syndrome grippal, ou si vous êtes une personne à risque.

Pour les secours, composer le 18 ou le 112.

Comment venir ?

Transports

https://carsisere.auvergnerhonealpes.fr/fr/itineraires/4/JourneyPlanner

Parking conseillé

Après le rond-point de Bassenon D 386